



Voile Québec

www.voile.qc.ca

#73 MARS 2009

À l'approche de la prochaine saison estivale, on affiche nos compétences

La Fédération forme les instructeurs de voile

Vous désirez vous initier à la voile ou perfectionner votre technique. Les instructeurs accrédités par la Fédération de voile du Québec sauront vous faire partager leur passion et vous proposer un programme de formation adapté à vos besoins. À la FVQ, la formation des instructeurs et l'homologation des écoles répondent à des critères rigoureux.

Est-ce que votre moniteur de voile est accrédité ?

Les programmes de formation théorique et pratique de l'ACY (Association canadienne de yachting) et FVQ (Fédération de voile du Québec) sont très bien structurés pour tous les niveaux: élémentaire, intermédiaire, avancé et hauturier en voile croisière; voiles blanches, bronze, argent, or en dériveur.

La Fédération de voile du Québec offre chaque année un programme d'accréditation pour les moniteurs de voile. Suite à la

réussite des accréditations théoriques et pratiques, le candidat est reconnu comme instructeur ou entraîneur de la FVQ et de l'ACY à son niveau de compétence. Avec son accréditation, un moniteur obtient un numéro d'identification qui lui permettra de signer et d'authentifier les documents de brevets, soit le carnet de voile dans la section appropriée pour ses étudiants. Seul un moniteur accrédité peut signer un carnet de la FVQ/ACY.

Donc, en tout temps, un instructeur certifié FVQ est en mesure de démontrer sa preuve de compétence. Alors pour vous assurer du niveau de compétence de votre moniteur de voile, vous êtes en droit de lui demander sa carte de moniteur avec son numéro d'identification en date de l'année courante. C'est une marque de compétence de la FVQ et l'ACY.

Bonne formation et bon vent.